

Le 7 mars 2026

Le monde libre doit être aux côtés du peuple iranien dans son combat pour la liberté

Post RS

L'Occident et les démocrates et libéraux dans le monde doivent être aux côtés du peuple iranien et soutenir l'opération militaire menée par les Etats-Unis et Israël visant à détruire les capacités de missiles balistiques du régime iranien et l'empêcher de disposer de l'arme nucléaire. Le régime iranien est l'une des plus grandes forces déstabilisatrices au monde et tente depuis longtemps d'organiser des attentats sur notre territoire. La chute du régime des mollahs est une condition pour stabiliser la région mais aussi pour garantir notre sécurité.

Abstract:

-Le samedi 28 février 2026, Israël et les Etats-Unis ont lancé plusieurs frappes contre l'Iran afin de détruire les capacités de missiles balistiques du régime iranien, provoquer la chute du régime des mollahs et les empêcher de disposer de l'arme nucléaire. Le guide suprême de la République Islamique d'Iran, l'Ayatollah Ali Khamenei, a été tué lors de cette intervention.

- L'Iran a riposté en lançant des missiles et des drones vers des zones civiles en Israël mais aussi vers les pays du Golfe qui abritent également des installations américaines (Qatar, Emirats arabes unis, Koweït, Arabie Saoudite, Bahreïn).

-L'instabilité créée par le régime iranien a aussi des conséquences pour notre sécurité en Belgique. L'Iran est une des plus grandes forces déstabilisatrices au monde et tente depuis longtemps d'organiser des attentats sur notre territoire. La chute du régime des mollahs est une condition pour stabiliser la région mais aussi pour garantir notre sécurité.

- Pour le MR, la Belgique doit soutenir ces interventions militaires et amener des réponses diplomatiques pour garantir la transition. Il faut que la population iranienne puisse se choisir le plus rapidement possible des représentants afin d'assurer une transition démocratique.

-Rapatriement des belges : près de 2.450 touristes sont bloqués dans les pays du Golfe suite aux frappes iraniennes et à la fermeture du trafic aérien. La Belgique doit bien entendu organiser le rapatriement de ses concitoyens présents dans les pays du Golfe lorsque l'espace aérien le permettra : Cela a débuté pour les belges présents à Oman, et la suite devrait être mise en place, par phases, pour les touristes présents aux Emirats arabes unis et au Qatar.

1. Contexte

Le samedi 28 février 2026, Israël et les Etats-Unis ont mené plusieurs frappes contre l'Iran visant à détruire les capacités de missiles balistiques du régime iranien, faire chuter le régime des mollahs et l'empêcher de disposer de l'arme nucléaire. Le guide suprême iranien Ali Khamenei a été tué dans les frappes ayant visé le complexe dans lequel il se trouvait. Depuis, l'Iran riposte en lançant des missiles

et des drones vers des zones civiles en Israël et en s'attaquant également aux pays du Golfe (Qatar, Emirats arabes unis, Koweït, Bahreïn) mais aussi à Chypre.

Certains critiquent cette intervention en vertu du droit international mais il est important de revenir sur la situation en Iran et plus particulièrement sur son régime autoritaire. Le droit international ne doit pas servir à sanctuariser les dictateurs.

Depuis 1979, l'Iran est une république islamique autoritaire qui base sa Constitution sur la Charia. Le **Guide suprême**, l'ayatollah Ali Khamenei depuis 1989, détient tout le pouvoir.

Le régime iranien est également composé des **Gardiens de la Révolution**, l'armée idéologique du régime. Ils sont considérés comme un Etat dans l'Etat : 150.000 hommes, ils œuvrent à la défense du régime et de l'idéologie islamiste iranienne.

Cette organisation iranienne est un instrument de répression du régime, comme par exemple lors des manifestations en 2022 consécutives à la mort en détention d'une jeune kurde iranienne qui avait été arrêtée pour non-respect du code vestimentaire très strict imposé aux femmes iraniennes. Les contestations ont ensuite été violemment réprimées. Fin 2025 et en ce début d'année, on estime qu'il y aurait eu **30.000 morts lors de la répression meurtrière des manifestations par le régime iranien contre son propre peuple**.

L'UE a d'ailleurs placé fin janvier 2026 les gardiens de la révolution islamique sur sa liste des **organisations terroristes**. Cela démontre (l'unanimité des Etats membres étant nécessaire pour prendre cette décision) la position ferme des pays européens contre le régime des mollahs et la volonté de voir un changement de régime.

Enfin, la condition des femmes en Iran demeure profondément préoccupante. Depuis des décennies, les Iraniennes sont soumises à un système juridique et politique qui restreint sévèrement leurs libertés fondamentales. Malgré la répression brutale exercée par le régime, de nombreuses femmes continuent de résister et de revendiquer leurs droits, souvent au péril de leur liberté et de leur vie. La loi imposant le port obligatoire du voile, qui s'applique aux filles dès l'âge de sept ans, constitue l'une des manifestations les plus visibles de cette oppression.

2. **Position MR : soutien au peuple iranien et à l'opération menée en Iran par les Etats-Unis et Israël visant à la chute du régime sanguinaire des mollahs**

Pour le MR, l'opération menée par les Etats-Unis et Israël doit être soutenue par les démocrates et les libéraux du monde entier. Le régime iranien reste en effet l'une des principales sources de déstabilisation de la paix mondiale et il tente par ailleurs d'organiser des attentats sur notre territoire.

Personne ne souhaite la guerre mais elle est parfois nécessaire pour garantir la paix. Sans soutien extérieur, les Iraniens ne pourront pas s'en sortir. L'ensemble de l'Occident, l'Europe et la Belgique doivent être aux côtés des Etats-Unis et d'Israël et soutenir leur action. La chute du régime des mollahs est une condition pour stabiliser la région mais aussi pour garantir notre sécurité.

L'objectif est de rendre le pouvoir le plus rapidement possible à la population pour qu'elle se choisisse des représentants. La Belgique doit, pour le MR, soutenir les interventions militaires et amener des réponses diplomatiques pour garantir la transition.

Par ailleurs, pour le MR, l'ambassadeur d'Iran sur notre territoire doit être expulsé. Nous devons par ailleurs révoquer sans délai l'accord d'échange de prisonniers avec l'Iran.

Enfin, le prix de l'énergie en Belgique pourrait être impacté mais normalement limité si l'intervention en Iran ne dure pas plus que quelques semaines. Si cet impact est trop important, le gouvernement fédéral devra prendre des dispositions pour faire baisser les accises afin d'amortir l'augmentation du prix du pétrole et du gaz.

3. Rapatriement des belges bloqués au Moyen-Orient

Environ 26.000 ressortissants belges sont présents dans cette région du monde, dont près de 2.500 touristes. La Belgique doit bien entendu organiser le rapatriement de ses concitoyens présents dans les pays du Golfe. Cela a déjà débuté pour une trentaine de Belges actuellement bloqués à Oman qui rentreront dans notre pays ce mercredi 4 mars, en collaboration avec le Luxembourg.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a annoncé qu'une opération de rapatriement va avoir lieu visant exclusivement les voyageurs enregistrés sur l'application Travellers Online. Cette opération ne concerne donc pas les ressortissants belges résidant durablement dans la région et disposant de leur propre logement.

Les opérations débiteront en priorité aux Émirats arabes unis et au Qatar. Étant donné le nombre de personnes concernées et des capacités de transport disponibles, il ne sera pas possible de ramener tout le monde en même temps. Les opérations seront organisées par phases, de manière progressive.

À partir du 6 mars, des bus devaient partir de Dubaï et d'Abou Dhabi à destination d'Oman. Ils pourront ensuite éventuellement prendre un vol militaire, mais ils sont également encouragés à organiser eux-mêmes leur vol de retour.

Le choix de ne pas affréter à ce stade de vol direct vers la Belgique s'explique par le fait qu'un vol direct prendrait beaucoup plus de temps par rotation, ce qui réduirait considérablement le nombre de personnes pouvant être rapidement mises en sécurité.

La Défense met trois appareils à disposition : deux avions de transport d'une capacité d'environ 100 passagers par appareil et un Airbus d'environ 250 places. Notre pays collabore également avec ses partenaires européens (Luxembourg, Pays-Bas, France, Allemagne et Royaume-Uni) afin de soutenir les opérations et d'optimiser les capacités.

En attendant, il est impératif de suivre les recommandations locales de sécurité et de se mettre à l'abri.